



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT  
DU SAGUENAY [CSQ]

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

ICI  
SES



T 418.549.8523

F 418.549.9966



ses@lacsq.org



ses-csq.com



895, rue Bégin, Chicoutimi, Québec, G7H 4P1

2 février 2022 ■ Vol. 51 # 12

## MOT DU PRÉSIDENT



À l'occasion de la 29<sup>e</sup> édition de la Semaine des enseignantes et des enseignants, qui se déroule du 5 au 11 février 2023, je joins ma voix à celle du SES et à celle de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) pour souligner le travail exceptionnel que le personnel enseignant accomplit au quotidien auprès des élèves du Québec.

Il est important pour moi de saluer le travail de vous tous qui, chaque jour, œuvrez à former le Québec de demain. Vous ne ménagez aucun effort pour accompagner vos élèves vers la réussite et leur donner des outils qui les aideront à surmonter les épreuves qui se présenteront tout au long de leur vie. Pour cela et plus encore, je tiens à vous remercier du fond du cœur au nom de toute la population.

La thématique de cette 29<sup>e</sup> édition, « *Chaque jour, on mesure l'importance de votre rôle* », nous fait toutefois craindre de nouvelles dérives du ministère de l'Éducation. Depuis une dizaine d'années, le personnel enseignant subit les effets de la gestion axée sur les résultats qui sert souvent de prétexte pour comparer les performances des établissements, voire des profs entre eux. On ne gouverne plus que par des chiffres et des statistiques sans égard à votre expertise et votre autonomie professionnelle. Que ce soit la politique du non-redoublement, l'abaissement des exigences, les pressions pour modifier les notes et imposer des pratiques pédagogiques dites probantes, la liste des travers de ce type de gestion est longue. Quand on nous dit "mesurer" chaque jour l'importance de notre rôle, le message laisse un goût amer!

### Une expertise à respecter

L'expertise pédagogique des enseignantes et enseignants est une dimension fondamentale de notre travail. Malheureusement, il ne suffit pas de la faire reconnaître dans la Loi sur l'instruction publique (LIP) pour la faire respecter. Au cours des derniers mois, le

gouvernement a soufflé le chaud et le froid. Comme le soulignait notre présidente de la FSE-CSQ, Josée Scalabrini : « Pour l'aide à la classe, par exemple, le ministre est heureux de nous entendre dire tout le bien qu'en pensent les profs, même si tout n'est évidemment pas parfait. Par contre, pour l'implantation du programme Culture et citoyenneté québécoise, qui remplacera prochainement celui d'Éthique et culture religieuse, on a droit à la sourde oreille! C'est un vaste chantier qui affectera tous les niveaux de la formation des jeunes, à l'exception de la 3<sup>e</sup> secondaire. On a le devoir de bien faire les choses. Reporter l'implantation complète d'au moins une année et envisager de le faire graduellement, comme on le demande, c'est tout simplement se donner les conditions pour réussir. Reconnaître le rôle des enseignants, ça doit passer par la confiance et le respect de leur expertise pédagogique. La loi adoptée sous la CAQ reconnaît d'ailleurs qu'elle est essentielle. On ne peut pas y être attentif que lorsque ça fait notre affaire! »

### **Négocier pour valoriser**

De plus, sur la valorisation, Mme Scalabrini ajoutait : « Chaque année, la Semaine des enseignantes et des enseignants est l'occasion de faire le point sur l'état de notre profession. Frappée de plein fouet par une pénurie qu'on voyait venir depuis longtemps et en mal de valorisation, ça va prendre plus que des remerciements pour corriger le tir. Valoriser la profession, ça ne peut pas être que l'affaire d'une seule semaine. Il faut en faire une priorité toute l'année et qu'enfin le gouvernement pose des gestes concrets en ce sens. Profiter de la négociation nationale pour améliorer leurs conditions de travail et d'enseignement serait un bon début. N'oublions jamais que les conditions d'enseignement, ce sont les conditions d'apprentissage des élèves! »

Sur ces mots sages, bonne semaine des enseignantes et enseignants!



Jean-François Boivin, président

## **CONFÉRENCES EN ÉDUCATION FINANCIÈRE**

---

Vous veillez à l'éducation de la société, la Caisse Desjardins de l'Éducation veille sur votre éducation financière!

Vous souhaitez acquérir plus d'autonomie financière? Vous aspirez à mieux gérer vos finances afin de prendre des décisions éclairées et faire des choix durables pour votre avenir financier?

La Caisse Desjardins de l'Éducation est fière de vous offrir gratuitement une série de conférences virtuelles sur des sujets financiers variés et de mettre à votre disposition des solutions et un

accompagnement vous permettant de maîtriser vos finances et de faire un pas de plus vers votre autonomie financière!

7 février, 18h30	Planifier sa retraite : Il n'est jamais trop tôt
16 février 18h30	Acheter sa première propriété
14 mars, 18h30	Sécurité de l'information : Prévenez la fraude



Pour vous y inscrire, rendez-vous sur le site [www.caisseeducation.ca/conferences](http://www.caisseeducation.ca/conferences).

Vous recevrez par courriel le lien de la conférence quelques jours avant la diffusion de celle-ci. Si vous ne pouvez assister aux conférences, un lien de rediffusion sera envoyé à tous les participants inscrits et sera actif dans les 7 jours suivant la conférence.

La Caisse Desjardins de l'Éducation est une institution financière uniquement dédiée aux finances du personnel de l'éducation. Nos conseillers comprennent bien les réalités de votre milieu (précarité, régimes de retraite, etc.) et vous accompagnent tout au long de votre carrière, à chaque événement important de votre vie et ils sont là pour vous guider dans la réalisation de vos projets.

---

## CRÉDIT D'IMPÔT POUR ACHAT DE MATÉRIEL

Si vous avez acheté des fournitures scolaires au courant de l'année, vous pouvez demander jusqu'à 1 000 \$ de crédit d'impôt. Pour connaître les dépenses admissibles, rendez-vous au lien suivant : [Crédit d'impôt pour fournitures scolaires](#).

Nous vous conseillons de conserver les factures de vos achats dans l'éventualité où le gouvernement effectuerait des vérifications. De plus, il est possible qu'une attestation de votre employeur vous soit demandée afin de prouver que les fournitures « ont été achetées dans le but d'offrir un enseignement ou d'améliorer l'apprentissage dans une salle de classe ou un milieu d'apprentissage ». Nous vous invitons à la demander dès maintenant à votre direction et à la conserver avec vos reçus.

---

## CONCOURS – LA PERSONNELLE – SEMAINE DES ENSEIGNANTS

### COUREZ LA CHANCE DE GAGNER!

Dans le cadre de la Semaine des enseignantes et enseignants, La Personnelle<sup>1</sup>, l'assureur auto, habitation et entreprise choisi par la CSQ, vous donne la chance de remporter une des 4 cartes-cadeaux de 250 \$ de La Forfaiterie!<sup>2</sup>

Pour participer, rendez-vous sur : [lapersonnelle.tirageclair.ca/enseignants](http://lapersonnelle.tirageclair.ca/enseignants)

Le concours prend fin le **lundi 13 février 2023, à 9 h.**

## Des tarifs exclusifs avec un assureur de groupe qui s’y connaît

La Personnelle offre un régime d’assurance de groupe auto, habitation et entreprise qui répond à votre réalité. Profitez de tarifs exclusifs, d’un service préférentiel et plus encore! Pour tous les détails, visitez [csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com) ou contactez La Personnelle au 1 888 476-8737.

<sup>1</sup> La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d’assurances dans les autres provinces et territoires. La marque La PersonnelleMD ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d’assurances, employées sous licence. Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s’appliquer. L’assurance entreprises est offerte au Québec seulement

<sup>2</sup> 4 prix d’une valeur de 250 \$ à gagner. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s’appliquer. Le concours prend fin le 13/02/2023, à 9h00. Aucun achat requis. Le tirage aura lieu le 13/02/2023, à 9h00. Détails et règlement à <https://lapersonnelle.tirageclair.ca/Public/Contest/Rules?contestId=8>.

## LANCEMENT DU SITE WEB DE LA NÉGOCIATION

La CSQ est heureuse de vous informer que le nouveau site Web de la négociation est désormais en ligne à l’adresse suivante : [negociation.lacsq.org](http://negociation.lacsq.org).

Au cours des prochains mois, ce site sera un espace privilégié pour vous. C’est sur cette plateforme que vous pourrez suivre l’évolution de la négociation, et être informés de nos mobilisation et de l’avancement des travaux aux différentes tables de négociation.

Parmi les nouvelles fonctionnalités, le site regroupe actuellement :

- 🕒 Toute l’actualité des négociations classée par secteur
- 🕒 Une ligne du temps qui explique les grandes étapes de la négociation
- 🕒 Les campagnes et les événements en cours et à venir
- 🕒 Une section consultations qui consiste à sonder ponctuellement l’opinion de nos membres sur des sujets entourant la négociation
- 🕒 Les guides, les documents et le matériel informationnel pour bien comprendre la négociation

# CNESST



Si vous croyez qu’il fait trop froid dans votre classe, votre école ou votre centre sachez que le Règlement sur la santé et la sécurité du travail balise les conditions dans lesquelles il est acceptable d’effectuer son travail.

Ainsi, la température minimale pour l’enseignement et l’apprentissage en classe déterminée par l’article 117 de ce Règlement est de **20°C**.

Quoi faire? La première chose à faire est de vérifier la température ambiante. Si la température est en dessous de la limite, vous devez en aviser la direction pour vous informer de la nature du problème, de la durée requise pour le régler et des solutions temporaires en attendant la résolution du problème. Si la situation ne se règle pas ensuite, contactez le SES.

5 au 11 février 2023

# SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS



VALORISER LES PROFS, ÇA DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ TOUTE L'ANNÉE. ILS SOUHAITENT DES GESTES CONCRETS DE LA PART DU GOUVERNEMENT, PAS UNIQUEMENT DES REMERCIEMENTS.

PROFITER DE LA NÉGOCIATION NATIONALE POUR AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ENSEIGNEMENT SERAIT UN BON DÉBUT.

*Bonne semaine à tous nos membres!*